

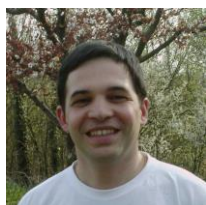


**Présidente
Monitrice**



Vice-président

**Les moniteurs
de
Sport Canin 19**

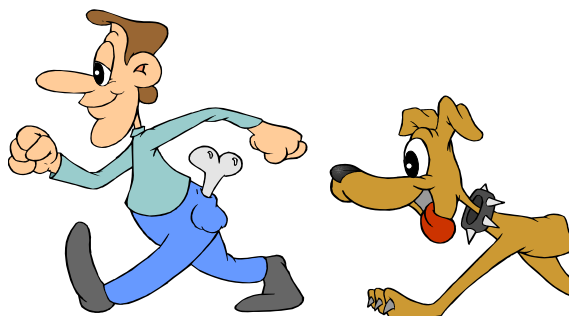


POUR ADHERER

Vous devez vous munir de :

- ☞ L'imprimé de renseignement du Club complété et signé.
- ☞ L'attestation de responsabilité civile délivrée par votre assureur.
- ☞ Pour les chiens de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, l'attestation devra spécifier qu'ils sont bien couverts suivant la loi du 06 janvier 1999
- ☞ L'autorisation parentale pour les mineurs.
- ☞ Le carnet de vaccination du chien
- ☞ La photocopie anti rabique
- ☞ Le chèque de cotisation la première année est constitué d'un droit d'entrée de 30 € et de la cotisation annuelle de 90 € ou 70€ pour les habitants de USSAC.
- ☞ L'attestation de déclaration en mairie pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Enfin, il vous sera remis un exemplaire du règlement intérieur du Club SC 19 et un badge à porter lors des entrainements.

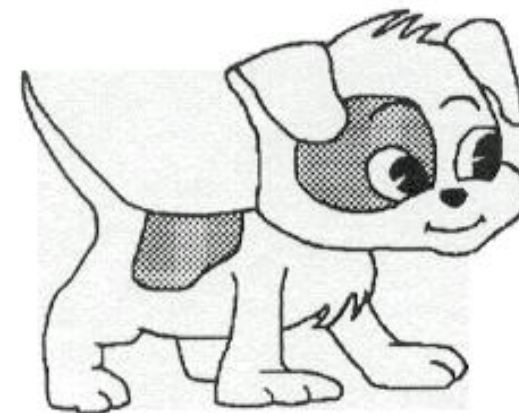


UN DERNIER CONSEIL

C'est vous qui décidez de votre rythme de participation aux cours mais sachez que la régularité du travail est payante... de même que la répétition quotidienne mais mesurée des exercices exécutés sur le terrain
En effet si l'éducateur canin conseille, c'est
le maître qui éduque son chien...

SPORT CANIN 19

La Mairie 19 270 USSAC



**AGILITY - OBEISSANCE
OBERYTHMEE
CHIENS-VISITEURS
EDUCATION - CONSEILS
ECOLE DU CHIOT**

CONCOURS

Contacts :

Présidente

Martine PACK

Tel : 06.82.25.04.55

Email : martinepack@orange.fr

Vice Président

Loïc LEYSENNE

Tel : 06.07.56.19.35

Email : loicleysenne@gmail.com

LE CLUB

Le club est une association sans but lucratif (loi 1901) affiliée à la Société Canine de la Corrèze.

La cotisation permet au club de fonctionner et d'entretenir le matériel et le terrain qui nous est prêté par la municipalité d'Ussac

Les éducateurs canins qui sont formés par la CNEAC de la Société Centrale Canine sont des bénévoles.

Tous les adhérents sont invités à participer à la vie du club.

LES OBJECTIFS

Favoriser l'intégration du chien dans la société par le biais d'une éducation adaptée du maître et du chien.

Développer la promotion du chien dans la convivialité à travers la participation et l'organisation de compétitions sportives des disciplines AGILITY et OBEISSANCE



LES HORAIRES

Les cours d'éducation ouverts à tous les chiens quel que soit leur âge et leur race (même indéterminée), sont assurés

Le MERCREDI à partir de 17h30.

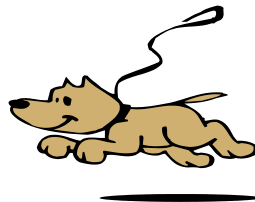
Le SAMEDI à partir de 15h30.

L'école du chiot : de 2 à 4 mois 14h30
de 4 à 6 mois 15h15
de 6 à 12 mois 16h

L'école du chiot est accessible aux chiots vaccinés à partir de l'âge de 2 mois jusqu'à \approx 6 mois.

NB. Pensez à arriver 1/4 d'heure avant la séance afin d'avoir le temps de détendre votre chien après son séjour en voiture.

* Les entraînements ont lieu derrière le complexe sportif d'USSAC



LE MATERIEL

Un minimum de matériel personnel est nécessaire voir indispensable :

- une laisse
- un collier
- un jouet et / ou des friandises
- des sachets ramasse déjection ou poches plastiques ordinaires
- une muselière (obligatoire pour les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie)

DISCIPLINES ENSEIGNEES

ECOLE DU CHIOT

ou maternelle pour chien. Elle est basée sur la méthode naturelle d'éducation et permet d'accueillir les chiots à partir de 8 semaines avec leurs maîtres afin de leur donner par le jeu et le plaisir l'éducation nécessaire à en faire des chiens adaptés à notre vie sociale.

AGILITY

L'Agility ou l'éducation par le jeu est une discipline qui consiste à faire évoluer un chien sans laisse ni collier sur un parcours composé d'obstacles divers. Discipline ouverte à toutes les races.

OBEISSANCE

L'obéissance est une discipline ouverte à tous les chiens. Elle demande une complicité entre le chien et le maître pour pouvoir exécuter des exercices précis avec joie et rapidité.

OBERYTHMEE

Comme les disciplines ci-dessus elle demande complicité entre le maître et le chien. Le principe, évolution dans un programme libre en musique.

LE CHIEN VISITEUR

Après un petit stage de formation, permet d'apporter un moment de plaisir et de réconfort, aux personnes malades, handicapées, ou âgées dans les maisons de retraites, EHPAD, etc.. Dans un but thérapeutique.

